

DOSSIER D'INSCRIPTION

A retourner à la FFL pour le **24 novembre 2021** dernier délai
 Tout dossier incomplet ne sera pas traité

Pour la saison 2021-2022, la formation BF2 (brevet fédéral d'entraîneur option lutte ou disciplines associées) se déroule au sein de 3 centres nationaux de formation : Dijon (CREPS), Cenon et Paris (INSEP).

Cette formation est ouverte à toute personne qui possède les pré-requis suivants :

- Avoir 18 ans au moins le 1^{er} jour de la formation,
- Être licencié.e à la FFL dans la discipline choisie,
- Être titulaire du BF1 animateur dans l'option choisie (intranet FFL renseigné),
- Être titulaire de la maîtrise marron ou équivalent pour les DA le jour de l'inscription (intranet FFL renseigné) et pouvoir obtenir la maîtrise noire ou équivalent pour les DA avant les épreuves certificatives du BF2.

Important : le candidat doit fournir un extrait du bulletin n°3 du casier judiciaire avec ce dossier d'inscription ([cliquer ici](#)).

Etat civil	
Nom :	Prénom :
Téléphone :	@mail :
Informations lutte ou disciplines associées	
Discipline (lutte, grappling ou sambo) :	
Numéro de licence FFL :	Club / Comité régional :
BF1 animateur option lutte ou DA (date et lieu de l'obtention) :	
Niveau de « maîtrise » ou équivalent pour les DA (date et lieu de l'obtention) :	
Financement de la formation	
Les frais pédagogiques de cette formation s'élèvent à 450,00 € à régler à la FFL au <u>moment de l'inscription</u> . A la charge des candidats, il convient d'ajouter les frais éventuels liés au déplacement, à l'hébergement, à la restauration, ...	
Qui participe au financement de cette formation ? (plusieurs réponses possibles)	
☐ Le candidat	☐ Le club ☐ Le comité régional ☐ Autre :
Inscription	
Parmi les 3 centres de formation FFL, dans lequel souhaitez-vous suivre la formation ? Faites un choix en inscrivant dans les cases, pour chaque centre : 0 = ne souhaite pas suivre la formation dans ce centre, 1 = 1 ^{er} choix, 2 = 2 ^{ème} choix, 3 = 3 ^{ème} choix.	
☐ Paris	☐ Dijon ☐ Cenon

Calendrier

Le volume global de la formation est de 200 heures :

- 50 heures en centre de formation (4 week-ends) pour développer les compétences des trois UC du référentiel de compétences (voir texte BF2) :

Stage 1 : 4 et 5 décembre 2021

Stage 2 : 29 et 30 janvier 2022

Stage 3 : 19 et 20 mars 2022

Stage 4 : 23 et 24 avril 2022

Examen : 11 et/ou 12 mai 2022 suivant le nombre de candidats

Remarques : dates qui peuvent être modifiées en fonction de circonstances exceptionnelles.

- 50 heures pour acquérir les compétences technico-tactiques requises (maîtrise noire ou équivalent dans les disciplines associées) : le candidat doit obtenir la maîtrise noire (ou équivalent) avant le 11 mai 2022.

- 100 heures de stage en club conventionné (cf. convention de stage) dont 70 heures de stage pédagogique + 30 heures de suivi en compétition. La convention de stage (à télécharger sur le site FFL) doit être signée, au plus tard, le 24 novembre 2021, date limite de dépôt du dossier d'inscription.

Important : il est nécessaire que le candidat effectue le stage dans une structure lui permettant d'encadrer un groupe de compétiteurs (U15 ou équivalent pour les DA au minimum).

Le tuteur

Le tuteur (ou conseiller de stage) joue un rôle très important dans la formation du stagiaire.

Il s'assure que le stagiaire respecte ses engagements (durée du stage, présence), conseille et corrige le stagiaire dans ses interventions et productions, élabore et transmet le bilan du comportement du stagiaire qui apparaîtra dans le rapport de stage.

Structure au sein de laquelle se déroule le stage :

Nom/Prénom du tuteur :

N° de licence :

Niveau de qualification (BF2 minimum ou diplôme d'état dans l'option requis) :

Discipline :

Téléphone :

@mail :